



# PROCES VERBAL ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE du 3 juillet 2021

## Présents ou représentés

AUDOUARD CHRISTOPHE ; BERGE SONIA ; BLANC CELINE ; BOJ LOLA ; BONMATI ALBERT ; BONNAUD RAPHAEL ; BUATIER MICHEL ; BUTHION DIDIER ; CHABROLIN DOMINIQUE ; CHAMBROLIN STEPHEN ; COZETTE CLEMENTINE ; COZIC ALAIN ; DA COSTA FABIEN ; DA COSTA LUCIE ; DA COSTA DEFAIT ALESSIO ; DELAHAIE YANN ; DIDIER JEAN-MICHEL ; DIDIER MAEL ; GUELTON JEAN-LUC ; HENAUX ELISE ; LAINE HUGUES ; LOPEZ BENOIT ; MANGE NATHAN ; MECHID YASMINA ; MIELLE ALEXIA ; MUNIER ELYNN ; RABOUILLE MATHIEU ; ROCHE ROBERT ; SALIN TOMMY ; VARVIER KATIA.

## Absents

ABEL-COINDOZ PATRICE ; BAYLE TITOUAN ; BERTHOD AMBRINE ; BUISSON ERIC ; CASACCOLI COLIN ; COUDERT TESS ; DE HARO SACHA ; FLENET CLEMENTINE ; FLENET GUILLAUME ; FORT EMILIEN ; FOULON JONATHAN ; GAYRAL JONATHAN ; GINESTET RAFAEL ; GUILLAUD ARTHUR ; HOUCINE LILIA ; KOUADRI BOUDJELTHIA YOUNES ; LACOSTE NELLY ; MARANHAO ALICIA ; MATEESCU RAPHAËL ; MAZON ESTEBAN ; MAZON OLIVIER ; NICAISE-LAFAURE LUCAS ; PASSERAT GUY ; PENA ANTHYNEA ; RAIATE KADER ; RUFFINONI NATHALIE ; SANCHEZ ELISA ; TRAHAND ZACHARIE ; VERCKENS JOSEPHINE ; VEYRIER WILFRIED.

**50% des adhérents étaient présents ou représentés.**

## L'assemblée générale s'est déroulée en présence de :

- Monsieur Kovacs, Maire de Vienne, Président de Vienne Condrieu Agglomération
- Madame Dutron, Adjointe chargée des Sports à la mairie de Vienne
- Monsieur Armanet, Président de l'OMS



# Bilan moral de la saison 2020-21

Mot du président lors de l'AG :

« Petit bilan et retour sur la saison 2020/2021, l'Arc Club Viennois c'est maintenu au niveau du nombre de licenciés passant de 66 licenciés à 60 cette année.

Cette saison écoulée a été très compliquée à gérer du fait de la crise sanitaire. La saison a pu commencer mi-septembre mais dès fin octobre et le second confinement, tout s'est arrêté.

Les archers adultes ont été les plus pénalisés cette saison. Les enfants ont repris ensuite avant les fêtes de fin d'année mais de nouveau en janvier, arrêt des activités.

Enfin, fin Mars nous avons pu reprendre après une demande auprès du service des sports de la Mairie de Vienne, mais également le service éducation de la Mairie qui gère le Parc de Gémens. Nous avons établi une convention afin de pouvoir disposer de notre espace extérieur le samedi de 10h30 à 17h30 puis depuis les changements d'horaires du couvre-feu le mardi et jeudi de 17h30 à 21h30.

Les horaires n'étaient pas toujours simples pour certains, voire difficile pour d'autres, mais l'essentiel était de redémarrer tous les groupes.

Coté bilan sportif, nous n'avons participé à aucune compétition qui ont été rares, mais aussi par manque d'entraînement.

Notre champion de ligue 2019/2020 Michel BUATIER a lui suivi divers stages de perfectionnement organisés par le CD 38.

2 archers ont suivi la formation d'assistant entraîneur, 1 archer celle d'entraîneur.

Question investissement, nous avons continué de renouveler notre matériel, notamment l'achat d'arcs métal afin de remplacer nos vieux arcs en bois obsolètes.

Pour la saison à venir, je souhaite le retour d'un grand nombre d'archers, comme vous le savez, j'ai quitté Vienne pour m'installer sur Roanne, de ce fait je laisse mon poste de président.

Je laisse le club entre des mains compétentes, et souhaite de belles saisons à venir.

Je tiens à remercier tous les membres du bureau, entraîneurs et assistants. Elise notre secrétaire qui fait un travail énorme, des pensées pour Céline notre ancienne trésorière qui a également quitté la région pour raison professionnelle.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances, on garde les gestes barrières »

# Bilan financier

## Arc Club Viennois - BILAN FINANCIER 2020/2021

### Compte de résultat du 31/07/2020 au 01/07/2021

	RECETTES	DEPENSES
LICENCES	5 535,00 €	90,00 €
F.F.T.A. LICENCES		3 454,50 €
F.F.T.A. Boutique		560,00 €
OMS		
INSCRIPTIONS TOURNOIS		
MATERIEL	318,00 €	722,25 €
REUNIONS/GADGETS CADEAU		160,16 €
POLOS	180,00 €	
STAGES/FORMATION	210,00 €	472,86 €
SUBVENTION MAIRIE	1 700,00 €	180,00 €
SUBVENTION ARA		
<b>Total général</b>	<b>7 943,00 €</b>	<b>5 639,77 €</b>

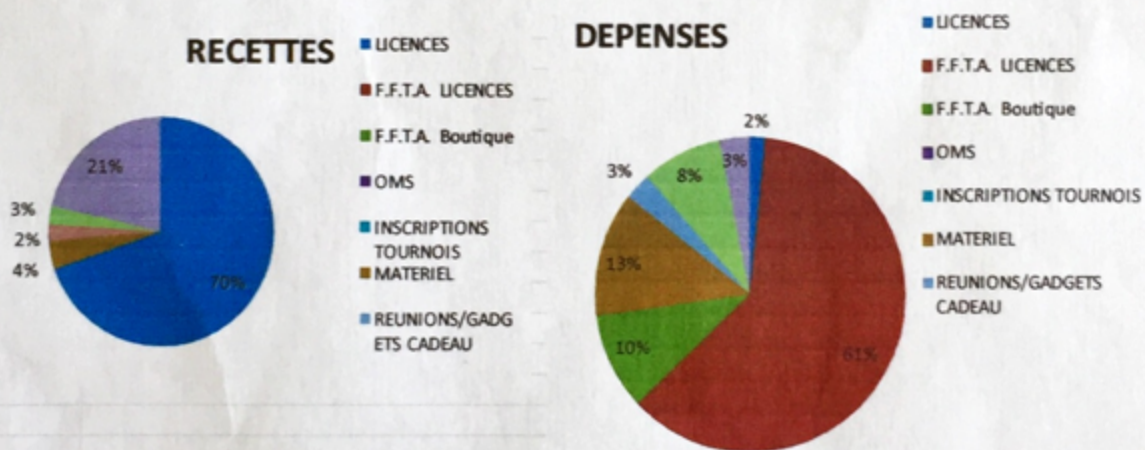
**Bilan financier 2 303,23 €**

Solde antérieur 3 402,20 €

**Solde au 01/07/2021 5 772,11 €**

BANQUE	5 705,43 €
CAISSE	66,68 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 772,11 €</b>

Avantages en nature attribués à l'ACV par la ville de Vienne : Mise à disposition de locaux, équipements sportifs, matériel... correspondant à un montant de **2112 €**



Les comptes sont approuvés à l'unanimité (Contre : 0 ; Abstention : 0).

# Renouvellement des membres du bureau du conseil d'administration

Le président actuel, Alain COZIC, a remis sa démission.

Les adhérents suivants se proposent pour rejoindre le conseil d'administration :

- Tommy SALIN
- Lucie DA COSTA DEFAIT

L'assemblée générale vote pour à l'unanimité (Contre : 0 ; Abstention : 0).

Les membres du conseil d'administration élisent leur nouveau bureau.

La nouvelle composition du bureau du conseil d'administration est la suivante :

- Jean-Michel DIDIER, Président
- Elise HENAUX-VARVIER, Vice-Présidente
- Tommy SALIN, Secrétaire
- Mathieu RABOUILLE, Secrétaire adjoint
- Annabelle BOJ, Trésorière
- Lucie DA COSTA DEFAIT, Trésorière adjointe

Fait à Vienne, le 03/07/2021



Elise HENAUX-VARVIER,  
Vice-Présidente